



**EN FEVRIER 2017
VOUS DECIDEREZ
DES ORIENTATIONS ASC
VOTEZ CFE-CGC**

NON A LA MOYENNE ECONOMIQUE

**LES ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES
DOIVENT ETRE UN DROIT EGALITAIRE POUR TOUS !!!**

Parce que les ASC sont le moyen de favoriser l'accès à des activités sportives et socio culturelles pour chaque salarié et sa famille y compris les managers...

Parce qu'un projet ASC doit être réaliste et non électoraliste...

**La CFE-CGC Métiers de l'Emploi vous propose :
Un dispositif simple, transparent, juste et équitable.**

Les salariés doivent être libres d'utiliser leurs dotations dans le respect des règles de l'URSSAF afin d'éviter tout redressement individuel à posteriori.

Le CE doit négocier et proposer des prestations facilement et rapidement mobilisables tout en étant les plus avantageuses.

Choisir la CFE-CGC Métiers de l'Emploi s'est s'assurer d'avoir une gestion budgétaire efficace et un suivi rigoureux, le respect des délais de paiement des prestations, une répartition équitable du budget...

Consultez notre projet détaillé sur :

www.cfecgc-metiersdelemploipaca.fr

Mail : Syndicat.CFE-CGC-PACA@pole-emploi.fr